BULLETIN D'INFORMATION SUR L'ETHIQUE DE L'OMD
Juin 2016

ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Bulletin d'information sur l'éthique de l'OMD

NUMERO 13

Table des matières

Editorial	2
Message de la Présidente du SCE	3
Coup d'œil sur les bonnes pratiques des Membres de l'OMD	4-11
Uruguay, Paraguay, Maurice, Islande	
Sous-Comité sur l'éthique	11-12
Activités en matière d'éthique	13-14

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Le premier semestre de 2016 s'est avéré riche en discussions internationales sur le thème de l'éthique. L'OMD a tenu sa 15ème session du Sous-Comité sur l'éthique (SCE) qui a porté entre autres sur les mesures pratiques pour renforcer l'image de la douane aux fins du respect de la loi, sur l'assistance à apporter aux pays post-conflits et sur le pouvoir des données dans le contexte de la lutte contre la corruption. L'accent a été particulièrement mis sur l'importance d'une gestion saine des ressources humaines afin de prévenir la corruption. Cet événement a été suivi par le Forum sur l'éthique de l'OCDE qui s'est tenu à Paris et d'un autre événement de l'OCDE à Londres auquel a assisté le Secrétaire général. Ces forums ont permis à l'OMD d'exposer son approche visant à définir une stratégie en matière d'éthique pour soutenir la réforme douanière. Ces événements indiquent que la douane a un rôle clé à jouer s'agissant de faire preuve de proactivité en adoptant une approche globale visant à lutter contre ce phénomène en appliquant diverses mesures.

Le Bulletin d'information sur l'éthique est une bonne opportunité de publier les mesures prises par les administrations des douanes dans le monde entier pour lutter contre la corruption. Cette 13ème édition du Bulletin d'information sur l'éthique donne un aperçu des missions réalisées par l'OMD depuis janvier 2016. Il présente également les bonnes pratiques des douanes d'Uruguay, du Paraguay, de Maurice et d'Islande. Il comprend aussi un bref résumé de la session du SCE.

Les Membres ont lancé de initiatives pour renforcer l'éthique et celles-ci doivent être disséminées au sein de la communauté douanière. C'est la raison pour laquelle, nous continuons à vous encourager à partager vos bonnes pratiques via ce Bulletin d'information sur l'éthique afin que d'autres administrations des douanes bénéficient de votre expérience.

Nous vous rappelons que les articles publiés dans ce Bulletin d'information sont fournis par les Membres de l'OMD et reflètent leurs points de vue.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!

La Direction du renforcement des capacités

Copyright © 2016 World Customs Organization

MESSAGE DE LA PRESIDENTE DU SCE

Chers collègues,

L'éthique et la lutte contre la corruption ont été à la une de l'ordre du jour international cette année. A maintes reprises, la nécessité de rester vigilent dans le contexte de la lutte contre la corruption et la recherche d'éthique nous a été rappelée. Récemment, nous avons eu des preuves indiscutables de ce qui se passe sous la surface et il nous revient de nous assurer que tous puissent bénéficier des efforts réalisés dans le cadre de la lutte contre la corruption.

L'OMD a décidé de faire de l'éthique une priorité, comme en témoigne entre autres, le fait que le Sous-Comité sur l'éthique vienne de tenir sa quinzième session. Comme vous le savez le SCE est un forum important pour les Membres de l'OMD qui leur permettra de se tenir au courant des dernières pratiques et concepts dans le domaine de la lutte contre la corruption tout en offrant une plate-forme indispensable pour l'échange d'idées. Les échanges de vues ouverts et francs qui ont eu lieu pendant la session du SCE témoignent de l'importance que les Membres accordent à une douane sans corruption où une atmosphère éthique est à l'ordre du jour.

La 15ème session du SCE a écrit une nouvelle page de l'histoire en inaugurant la première session conjointe du SCE et du Comité du renforcement des capacités ainsi qu'une session conjointe avec l'Unité de recherche de l'OMD. On pourrait dire que les délégués du SCE ont participé à trois événements liés entre eux et qu'ils sont rentrés dans leurs administrations avec de nouvelles informations, un renforcement de leurs bonnes pratiques tout en ayant pu resserer leurs liens dans le cadre du réseau et des amitiés renforcées.

Les derniers mois ont été intenses s'agissant des activités de l'OMD en matière d'éthique, non seulement les Membres ont montré un intérêt accru pour la question, mais plusieurs organisations internationales ont reconnu le travail réalisé par l'OMD en la matière et ont cherché à coopérer avec celle-ci. J'ai eu la chance en tant que Présidente du SCE de représenter l'OMD à plusieurs événements sur l'éthique. Parmi ceux-ci figuraient des missions et des conférences sur l'éthique co-organisées par l'OMD et l'OSCE au Kyrgyzstan et au Kazakhstan, une autre en coopération avec FRONTEX ainsi que le Forum sur l'éthique de l'OCDE qui s'est tenu à Paris. En parlant et participant à ces événements j'ai partagé personnellement l'enthousiasme et le dynamisme, non seulement des administrations Membres de l'OMD mais aussi à l'échelon international s'agissant de lutter contre la corruption en douane et au sein des services de lutte contre la fraude et ceci me remplit d'espoir pour l'avenir!

Sigfríður Gunnlaugsdóttir
Administration des douanes d'Islande
Présidente du Sous-Comité sur l'éthique de l'OMD

Copyright © 2016 World Customs Organization

URUGUAY

MESURES PRISES PAR L'ADMINISTRATION DES DOUANES D'URUGUAY EN MATIERE D'ETIQUE ET DE TRANSPARENCE

La corruption ne peut être attribuée qu'à une seule cause. Il convient donc de la combattre par des mesures différentes, à des niveaux différents, avec créativité et innovation. Afin de lutter contre la corruption sous toutes ses formes, certaines mesures ont pour but de la prévenir d'autres de la sanctionner. La Direction nationale des douanes de l'Uruguay (DNA) a adopté diverses mesures, basées sur la Déclaration d'Arusha révisée de l'OMD.

CONDUITE ET ENGAGEMENT DES RESPONSABLES : « *La responsabilité de la prévention de la corruption doit incomber principalement au Chef de la douane et aux cadres dirigeants.* »

Les cadres dirigeants de la DNA ont confirmé leur engagement et leur rôle directeur, conformément à l'article 1 de la Déclaration d'Arusha révisée. Ils se sont engagés à détecter et à combattre les transgressions susceptibles de survenir dans leur environnement de travail. Ils obéissent tous à la **loi n° 17.060** du 23 décembre 1998, imposant à l'ensemble des fonctionnaires de fournir tous les deux ans une déclaration détaillée de leur patrimoine, sous serment, à la Commission pour la transparence et l'éthique publique (JUTEP).

CADRE RÉGLEMENTAIRE : « *Les lois, règlements, directives administratives et procédures de la douane doivent être harmonisés et simplifiés au maximum de manière à ce que les formalités douanières puissent être remplies sans constituer une charge excessive.* »

Le **Code des douanes de la République orientale de l'Uruguay (CAROU),** loi n° 19276, a été adopté le 13 septembre 2014. Il systématise des réglementations précédemment dispersées, les actualise et les aligne sur les meilleures pratiques internationales, formulant ainsi des règles claires et cohérentes.

La simplification des procédures a conduit à une **tendance à la suppression des documents papier** et exigé une **redéfinition des procédures**. De nouvelles fonctions ont été apportées par les systèmes informatiques, afin de pouvoir simplifier les exigences et mettre en place un échange d'informations avec d'autres organismes, comme le paiement électronique. De **nouveaux manuels de procédure** ont également été élaborés.

TRANSPARENCE : « *Les clients de la douane sont en droit d'attendre que les transactions qu'ils mènent avec elle soient empreintes d'un degré élevé de certitude et de prévisibilité.* »

Un Comité de conseil au secteur privé de la Douane nationale uruguayenne a été créé le 2 avril 2014 en vertu du règlement douanier n° 23/2014. Ce Comité se veut être un forum organisé où les entreprises étrangères peuvent faire part de leurs approches et de leurs préoccupations. Dans la mesure du possible, les modifications de procédures et de réglementations sont diffusées à l'avance, et les **audiences** se déroulent au sein du Comité ou dans d'autres lieux informels. La loi n° 18.381, adoptée le 17 octobre 2008, réglemente **le droit d'accès à l'information publique** et donne la possibilité aux citoyens de demander des informations que possède la DNA, tout en respectant la loi n° 18.331 sur la **protection des données personnelles**, adoptée le 11 août 2008.

Copyright © 2016 World Customs Organization

L'article n° 317 de la Constitution uruguayenne prévoit un droit de recours contre les actes administratifs. Ce droit est régi par les articles 142 et suivants du **Décret n° 500/991** publié le 27 septembre 1991. La procédure de recours administratif permet de contester les décisions prises par la douane ou d'en demander un nouvel examen.

AUTOMATISATION : « *Chaque fois que possible, les systèmes informatisés doivent être configurés de manière à minimiser les risques d'exercice dévoyé des pouvoirs discrétionnaires du personnel des douanes, les contacts personnels entre celui-ci et les clients, ainsi que les transferts et les manipulations matérielles de fonds.* »

Depuis 2010, les fonctionnaires des douanes ont été équipés de 1 007 ordinateurs de bureau et de 32 ordinateurs portables, ce qui représente une forte **informatisation** de la DNA dont l'effectif est de **1 047** employés.

Nous utilisons un **système électronique de fichiers (GEX)** dont l'application « Pre-File » permet aux agents en douane de déposer des dossiers douaniers (depuis leurs bureaux) et de recevoir les notifications par voie électronique.

Le **projet « DUA numérique » (DUA : document douanier unique)** est un processus de contrôle des opérations douanières applicables aux importations, aux exportations et au transbordement. Les opérations sont enregistrées de manière électronique et automatisée en utilisant le moins de documents papier possible. Ce projet a permis de mettre en œuvre les initiatives suivantes : document électronique, signature électronique, stockage de documentation sur les opérations douanières sous la responsabilité de commissionnaires en douane, redéfinition des contrôles douaniers. Le système informatique appelé « Sistema Lucia » utilise le document douanier électronique, le relevé numérique de détention de produits et de marchandises et le contrôle informatisé des stocks des entrepôts.

Le **Guichet unique du commerce extérieur (VUCE)** mis en place par la DNA vise à optimiser et à unifier, par des moyens électroniques, les informations et les documents requis pour mener à bien les opérations d'importation, d'exportation et de transbordement. Le VUCE est également le seul endroit où ces documents sont disponibles. En septembre 2015, le VUCE avait intégré 33 procédures douanières, comptait 440 utilisateurs inscrits et avait traité 8 449 documents d'importation et d'exportation.

RÉFORME ET MODERNISATION : « *La corruption apparaît généralement lorsque les pratiques utilisées sont dépassées et peu efficaces, et lorsque les clients sont incités à éviter des procédures lentes ou lourdes en soudoyant le personnel des douanes et en achetant ses services.* »

La gestion par les processus est un projet en cours visant à renforcer la sécurité institutionnelle en limitant les pouvoirs discrétionnaires des fonctionnaires des douanes. **Les contrats de gestion** sont les engagements pris par des fonctionnaires nommés à des postes d'encadrement spécifiques au sein de la Direction, pour une période de 15 mois. À l'issue de cette période, un jury évalue dans quelle mesure le fonctionnaire a rempli son contrat de gestion et ce jury décide si le fonctionnaire doit être reconduit ou non dans ses fonctions. Les plans d'activité envisagés dans les contrats permettent de réaliser les objectifs institutionnels de la Direction.

Chaque contrat de gestion comprend quatre types d'**indicateurs** : exécution des fonctions définies dans le tableau de bord prospectif de la Direction ; respect des délais et assiduité par rapport aux tâches de contrôle ; exécution du plan de travail annuel de l'Unité.

Copyright © 2016 World Customs Organization

CONTRÔLE ET ENQUÊTE : ***« …un équilibre raisonnable entre des stratégies positives propres à favoriser un niveau élevé d'éthique et des stratégies répressives visant à déterminer les cas de corruption et à soumettre le personnel concerné à des procédures disciplinaires, voire à les poursuivre en justice. »***

La DNA a pour objectif de former ses fonctionnaires et d'améliorer leur professionnalisme tout en renforçant leur capacité à discerner les conduites contraires à l'éthique.
Les services du **Groupe Inspection des douanes, Contrôle interne, Interventions douanières et Renseignement (GRIA)** travaillent ensemble et sont autonomes dans leurs enquêtes et leur identification d'actes de corruption. Au cours des cinq dernières années, le GRIA a engagé 26 actions en justice à l'encontre de fonctionnaires des douanes.

CODE DE CONDUITE : ***« … qui décrit en des termes très pratiques et sans ambiguïté le comportement que la douane attend de tout son personnel. »***
La DNA a soumis son propre **Code d'éthique** à la Division exécutive. Ce code a le même statut qu'un décret.

Dans notre pays, nous disposons également de règles sur l'éthique de notre mission publique : **article 59 de la Constitution uruguayenne, Code pénal, loi n° 17.060 (« loi anti-corruption »), Statut des fonctionnaires (loi 19.121)** et ses décrets réglementaires, qui régissent, entre autres aspects, les procédures disciplinaires applicables aux fonctionnaires. Le **décret n° 30/2003** définit les devoirs, les interdictions et les incompatibilités concernant les fonctionnaires et expose les principes de suprématie de la fonction publique. Les devoirs des fonctionnaires des douanes sont définis à l'**article 14 du décret n° 204/013**.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : « ***La mise en œuvre de principes et de pratiques saines en matière de gestion des ressources humaines joue un rôle majeur dans la lutte contre la corruption au sein de la douane*. »**

La **gouvernance interne** est l'ensemble des processus, des habitudes, des politiques, des lois et des principes affectant la manière dont une entreprise ou une organisation est dirigée, gérée ou contrôlée. Cela inclut les relations avec les différentes parties concernées (Direction, contrôleurs externes, créanciers, investisseurs, clients, fournisseurs, employés, commerce extérieur et société dans son ensemble). Un grand nombre de mesures ont été mises en œuvre pour la gouvernance interne. L'une d'entre elles est l'**amélioration des salaires.** Parallèlement à cette mesure, la situation des fonctionnaires ayant demandé et obtenu le statut de personnel permanent s'est améliorée, consolidant ainsi leur carrière. Des cours de formation destinés aux fonctionnaires sont publiés sur notre site web. Notre **Département Formation et Gestion des connaissances** a dispensé 320 cours entre janvier 2011 et septembre 2015, avec au total 4 202 inscrits. Nous suivons l'exemple donné dans le **Guide de l'OMD pour le développement de l'éthique**, diffusé lors des séminaires, cours et ateliers.

Les locaux des douanes sont en cours de **rénovation** dans tout le pays, afin de doter les fonctionnaires d'une infrastructure leur permettant de travailler confortablement. Depuis 2010, environ 29 bâtiments et entrepôts ont été rénovés, une nouvelle zone de contrôle intégré a été construite et des alarmes installées. Un plan de maintenance des bâtiments a été élaboré pour la période 2016-2020. Ce plan comprend six projets de travaux publics visant à préserver l'héritage architectural de la Direction à Montevideo et en province.

Copyright © 2016 World Customs Organization

Le **Système d'incitation à la meilleure performance** a été développé en 2013 comme un moyen de récompenser les fonctionnaires à leur juste valeur. Trois critères sont pris en compte : responsabilité, participation à la découverte d'infractions douanières, performance. Ce dernier critère permet de mesurer si les fonctionnaires ont atteint les objectifs fixés individuellement, au niveau du groupe ou au niveau global de l'administration en matière de respect des délais, d'assiduité et de performance individuelle.

ESPRIT DE CORPS : « *La corruption touche davantage les administrations dans lesquelles le moral ou l'esprit de corps est moindre et dont la réputation ne fait pas la fierté de son personnel.* »

Afin d'établir de meilleures relations avec la société, nous avons mis en place des campagnes d'information où l'on explique ce que font les fonctionnaires des douanes, comment les recettes sont affectées, pourquoi on lutte contre la contrebande et comment notre société et notre économie nationale sont protégées. Nous déployons actuellement dans tout le pays un projet intitulé **« Connaître la Direction des douanes »**, qui se compose d'ateliers d'information animés par des fonctionnaires des douanes pour les enfants des écoles primaires. Nos fonctionnaires sont vivement incités à participer à ce projet et à d'autres. Ces activités renforcent également le sens d'appartenance à un groupe, l'engagement et la **fierté** des fonctionnaires des douanes. Des activités de **responsabilité sociale et solidaire** sont menées également depuis 2013, avec la participation active de fonctionnaires des douanes.

RELATIONS AVEC LE SECTEUR PRIVÉ : *« Les administrations des douanes doivent favoriser des relations franches, transparentes et fructueuses avec le secteur privé. »*

Onze accords sur l'éthique ont été conclus avec le secteur privé, suivant l'article 10 de la Déclaration d'Arusha révisée qui préconise la signature de **protocoles d'accord** et la mise en place de codes de conduite ou d'éthique prévoyant des pénalités en conséquence.

Notre site web (www.aduanas.gub.uy) comporte un lien vers un **numéro de téléphone gratuit (0800 1855)** permettant aux usagers de déposer leurs plaintes. Nous disposons déjà de 14 **opérateurs économiques qualifiés** en Uruguay. À ce jour, 49 entreprises uruguayennes ont exprimé leur intention de participer à ce programme.

Nous avons conclu des accords avec la Douane brésilienne (17 juillet 2014) et la Douane argentine (4 novembre 2014) sur la **mise en œuvre bilatérale du programme pilote intra-Mercosur relatif à la sécurité douanière** dans la chaîne logistique des marchandises. Ce programme assure un haut niveau de sécurité douanière tout au long de la **chaîne logistique des marchandises,** les marchandises en question étant exportées depuis le territoire d'un État membre et importées sur le territoire d'un autre État membre.

Contact

Mlle Veronica Gomez
Chef

Audit Interne

Veronica.gomez@aduanas.gub.uy

Copyright © 2016 World Customs Organization

PARAGUAY

DOUANE DU PARAGUAY
« LES PROBLÈMES SOCIAUX SONT L'AFFAIRE DE TOUS. »

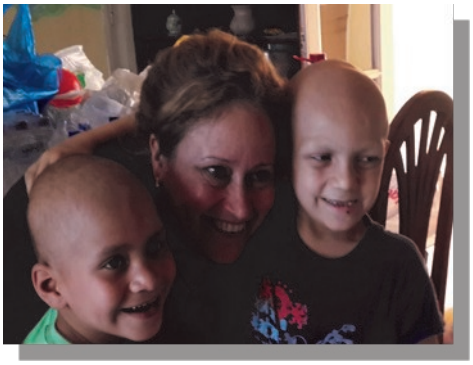

Campagne montrant la solidarité des fonctionnaires de la Direction nationale des douanes du Paraguay (DNA)

Cette campagne relève d'un programme de la DNA pour la préservation de l'environnement dans le cadre de l'initiative « Douane verte ». Il s'agit aussi, pour l'essentiel, de doter la douane d'une responsabilité sociale via des compagnies en faveur des enfants paraguayens souffrant de cancer et de leurs familles.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du plan d'action sociale suivi par le Département Bien-être du personnel de la Direction des Ressources humaines de la DNA. Deux campagnes ont déjà eu lieu en 2014 et 2015, permettant de collecter au total 4 500 kg de bouchons de bouteilles en plastique.
Tout un chacun s'est lancé dans cette campagne par solidarité car nos efforts prolongeront l'espérance de vie des enfants du Paraguay atteints de cancer et apporteront à leurs familles une certaine sérénité.

Tous les services travaillent main dans la main, dans un seul et même objectif : collecter des kilos et des kilos de bouchons au profit des enfants paraguayens atteints de leucémie.

A la DNA, la « **SOLIDARITÉ** » est notre valeur, celle qui nous aide à être plus humains et à devenir meilleurs. Nous sommes convaincus également qu'avec l'éthique et la foi en nos idéaux, cette valeur est la solution pour faire barrage à la corruption.

Un bouchon de bouteille en plastique peut changer la vie de nombreux enfants paraguayens atteints de cancer et celle de leurs familles. Faire don de ces bouchons est un partage d'amour et une action pour la protection de notre planète.

Les bouchons collectés sont remis à l'association caritative LUCHA de lutte contre les cancers de l'enfant. Le recyclage de ces bouchons est une grande source de joie et permet de subvenir aux besoins des établissements qui accueillent les enfants.

Copyright © 2016 World Customs Organization

Des acteurs soutiennent cette campagne et ont tourné des spots télévisés avec la participation d'enfants de fonctionnaires des douanes et d'enfants atteints de cancer. Des chansons ont été écrites et mises en musique

Cette campagne a ainsi tendu la main aux administrations et unités douanières aux quatre coins du pays et elle a réussi à enseigner aux enfants, dès le plus jeune âge, l'importance de donner de l'amour et de se montrer solidaires, sans rien demander en retour : donner, tout simplement

Le projet lancé par l'association LUCHA vient en aide aux enfants atteints de cancer et à leurs familles. Pour les familles paraguayennes qui traversent ces situations difficiles, la collecte et la vente de bouchons de bouteilles en plastique sont une lueur d'espoir.

La DNA a signé un accord de coopération avec LUCHA, stipulant que les bouchons de bouteilles seront vendus à des entreprises de recyclage qui préconisent leur utilisation dans la fabrication de chaises, de lunettes, d'ustensiles, etc., en plastique. Toutes les recettes sont distribuées à différentes institutions accueillant des enfants atteints de cancer.

C'est en mettant en application nos valeurs et nos principes que nous prouvons notre qualité de fonctionnaires et le rôle de premier plan de la **Douane**. Ainsi notre monde se portera mieux et sera plus uni, plus altruiste et moins corrompu.

Contact

Myrian Rolón Giorello

Responsable du Département Bien-être du personnel

Direction des Ressources humaines

merolon @aduana.gov. py

MAURICE

NOUVEAU SYSTÈME CENTRALISÉ DE GESTION DES PLAINTES

Reconnaissant que ses partenaires sont en droit d'attendre un service de qualité et de pouvoir corriger rapidement les dysfonctionnements, la MRA a lancé un projet visant à mettre en œuvre un système centralisé de gestion des plaintes. L'Autorité mauricienne pourra ainsi se consacrer davantage à son processus de traitement des plaintes.

La MRA estime qu'un système efficace et performant de traitement des plaintes serait un bon moyen d'assurer aux usagers le service qu'ils sont en droit d'attendre. D'un autre côté, les plaintes constituent des retours d'information précieux pour la MRA, pouvant être des signes avant-coureurs de défaillances dans les services fournis. Une gestion efficace et performante des plaintes offre donc à la MRA l'opportunité d'améliorer ses services et sa réputation.

Copyright © 2016 World Customs Organization

Le système proposé sera axé sur les résultats et il devra être juste, proportionné et sensible aux besoins des plaignants. Le processus de gestion des plaintes s'efforcera tout d'abord d'être clair, direct et facile d'accès aux usagers. Pour être efficace, il suivra des principes directeurs établis selon des procédures de fonctionnement normalisées afin que les décisions puissent être prises rapidement, que des mesures correctrices soient engagées si nécessaire et que des enseignements en soient tirés pour améliorer les services.

Le modèle proposé suivra trois grands principes :

1) simplification des modalités de dépôt de plaintes grâce à un processus clair, direct et facile d'accès pour nos partenaires, avec la mise en place d'un nouveau système de dépôt de plaintes en ligne ;
2) enregistrement et gestion des données relatives aux plaintes sur une plateforme électronique ;
3) gestion efficace et performante des plaintes permettant les résoudre rapidement et de formuler les recommandations nécessaires à une amélioration des services ou systèmes, le cas échéant.

Les dates de dépôt des plaintes sont enregistrées et les dates de leur résolution sont automatiquement repérées dans le système afin d'évaluer la rapidité de leur traitement par la MRA.

Le nouveau système est développé par le personnel de la MRA avec l'assistance de sa Division interne Systèmes d'information. Il devrait être opérationnel dans les semaines à venir.

Contact

M. Soopayah Narrainen

Directeur Inspection des Services

Soopayah.Narrainen@mra.mu

ISLANDE

FORMATION INTER AGENCE

En janvier 2016 l'Administration des douanes d'Islande (par le biais de l'Académie des douanes) et en coopération avec la police (via l'Académie de Police) et le Ministère de l'Intérieur a organisé un cours de deux jours sur la corruption et le blanchiment d'argent. Le cours qui a été organisé à deux reprises a été suivi par 90 fonctionnaires de la Douane, de la Police, des Impôts, du Bureau des marchés publics, du Bureau du Procureur du District et du Bureau du Procureur général.

Le cours a principalement porté sur la corruption et le blanchiment d'argent en vue des obligations stipulées dans les conventions et accords internationaux et la législation nationale. Une introduction générale sur l'éthique et la lutte contre la corruption a été fournie, ainsi qu'un aperçu du programme d'éthique de l'OMD et de la douane. L'OMD était représentée par la Présidente du Sous-Comité sur l'éthique; d'autres intervenants en provenance de l'Administration des douanes d'Islande, du Ministère de l'Intérieur, du Bureau du Procureur, de la Direction des enquêtes fiscales, de l'Autorité de contrôle financier et de la Police. Un Responsable Conformité d'une grande banque est intervenu à la fin du cours sur la question du blanchiment d'argent

Copyright © 2016 World Customs Organization

Le cours a clairement démontré l'importance de la coopération entre les services de l'Etat dans le domaine de la lutte contre la corruption en général et plus particulièrement dans le cadre du blanchiment d'argent. Le fait que les différents services aient des mandats différents et possèdent une expertise variée renforce l'efficacité de cette lutte en regroupant les ressources. L'objectif de ce cours était de permettre aux participants d'accroître leurs connaissances et expertise concernant les obligations légales en Islande dans le domaine de la lutte contre la corruption et les recommandations/bonnes patiques des organisations internationales, ainsi que de se familiariser avec les concepts de base, les facteurs et les groupes à risque, ainsi que les méthodes utilisées et l'ampleur de ces délits.

Les participants et les instructeurs se félicitent du succès de ce cours qui a non seulement permis de recueillir des informations utiles, d'avoir accès à une formation, mais aussi, et peut-être le plus impotant, de constituer une plate-forme qui permettra aux personnes travaillant sur une même question d'échanger des idées, de renforcer la confiance et de constituer les bases d'une coopération future. Les organisateurs de ce cours espèrent qu'il aura marqué le début d'une coopération en termes de formation dans le domaine de l'éthique pour les autorités impliquées. Ils sont concaincus que travailler ensemble de la sorte est la façon la plus adéquate de regrouper les ressources pour lutter contre la corruption sous toutes ces formes.

Contact

Sigfridur Gunnlaugsdottir

Responsable Inspection des serrvices
Sigfridur.Gunnlaugsdottir@tollur.is

REUNION DU SOUS-COMITE DE L'ETHIQUE DE l'OMD

Le Sous-Comité sur l'éthique de l'OMD (SCE) a tenu sa 15ème session du 13 au 15 avril 2016 au siège de l'OMD à Bruxelles. Environ 140 délégués représentant des administrations membres de l'OMD et des organisations partenaires ont participé aux discussions qui ont suivi la chaleureuse allocution de bienvenue prononcée par la Présidente, Mme Sigfríður Gunnlaugsdóttir, de la douane islandaise.

Pour la première fois, le Comité du renforcement des capacités et le Sous-Comité sur l'éthique ont tenu une session conjointe. Cette réunion avait pour objet de débattre de questions horizontales, et notamment de la gestion stratégique des ressources humaines, en vue de promouvoir l'éthique. Le Service australien de la douane et de la protection des frontières a fait une présentation sur l'approche globale adoptée par le Département australien chargé de l'Immigration et de la Protection des frontières pour promouvoir l'éthique à travers diverses mesures dans le domaine des ressources humaines. Cette approche stratégique repose sur les trois principes suivants : un leadership fort, des valeurs et une culture partagées, le professionnalisme des employés.

La douane du Pérou a décrit l'expérience acquise par ce pays dans le cadre du projet pilote sur l'Outil de diagnostic de l'OMD sur le développement du personnel, qui leur a permis d'élaborer une nouvelle stratégie en matière de ressources humaines et d'améliorer l'éthique au sein de l'administration.

L'importance d'une gestion stratégique des ressources humaines a été rappelée en tant qu'outil précieux pour renforcer l'éthique.

Copyright © 2016 World Customs Organization

Une table ronde intitulée « Mesures pratiques pour renforcer l'image de la douane et assurer un meilleur respect de la loi » a été organisée. L'Administration fiscale et douanière de Maurice (MRA) a présenté son expérience sur « Une approche pratique des enquêtes sur le train de vie », la douane italienne sur « Comment définir une politique saine de rotation des postes sensibles ? » et la douane de la Bolivie a présenté son expertise sur « Comment communiquer de façon stratégique au public ». Les trois exposés ont mis en avant la pertinence de ces mesures conformes aux normes internationales tout en mettant en garde sur les difficultés qui pourraient survenir et sur l'importance de les faire figurer dans une politique stratégique de lutte contre la corruption.

L'OMD a proposé de recueillir des informations supplémentaires sur les audits de train de vie et sur la rotation afin de continuer à informer ses Membres.

La réunion s'est également penchée sur l'éthique au centre du programme de développement des états post-conflits/fragiles. L'OMD a présenté ses travaux dans ce domaine réalisés par l'Unité de recherche et stratégies, soulignant les conditions difficiles dans lesquelles les fonctionnaires de la douane doivent mener à bien leur mission. Il a été indiqué que cette situation est propice à la corruption et, dans ce domaine, il convient de penser l'assistance aux pays en zone de conflit au travers d'une approche progressive qui tient compte du contexte local, en se rappelant que la poursuite des échanges commerciaux est un élément déterminant du développement de ces pays.

Le SCE a pris note des informations fournies par le Mexique à propos du plan de lutte contre la corruption du G20 pour la période 2015-2016. Le rôle moteur du Mexique dans cette initiative a été apprécié. L'OMD continuera de collaborer avec le G20 et de porter la voix de la douane dans le cadre de cette initiative.

La douane du Cameroun a évoqué les leçons tirées d'un atelier national organisé à Limbé au Cameroun afin de dresser le bilan de son approche en matière de mesure de la performance.

Durant la réunion conjointe avec l'Unité de recherche et stratégies – Coder et décoder la frontière à l'aube du XXIe siècle, les chercheurs et les professionnels ont présenté leurs travaux sur l'incidence positive potentielle des données et de la technologie en vue de renforcer l'éthique ainsi que sur la perception négative que pourrait en avoir le public.

Mme Sigfríður Gunnlaugsdóttir, de la douane islandaise, a été réélue en tant que Présidente du SCE. M. Soopayah Narrainen, du MRA a été élu en tant que Vice-Président du SCE.

Copyright © 2016 World Customs Organization

ACTIVITES EN MATIERE D'ETHIQUE

ARMENIE

L'OMD a conduit une mission de formation en Arménie du 15-19 février 2016. L'objectif de cette mission était de former les douanes arméniennes à développer leur propre cours sur l'éthique. Les questions qui ont été abordées reposaient sur la Déclaration d'Arusha révisée de l'OMD et le Modèle de Code de conduite de l'OMD. L'approche utilisée comportait diverses méthodes telles que des jeux de rôles, études de cas, e-learning, etc.). Des exemples d'objectifs et de groupes cibles ont été fournis aux participants dans le cadre de la formation sur l'éthique et un plan d'action visant à améliorer leur plan de formation sur l'éthique et programme a été rédigé.

CAMEROUN

L'Administration des douanes du Cameroun a invité l'OMD à participer à un atelier du 17-19 février 2016 qui visait à faire le bilan sur la mise en œuvre de la mesure de la performance cinq ans après le lancement du projet. Les participants à cet atelier provenaient de l'équipe de gestion des risques qui travaille sur les indicateurs de performance et qui se sont réunis pendant cinq jours. Un document complet décrivant chaque indicateur et fournissant des données historiques et des objectifs pour chaque indicateur a été élaboré. Une matrice d'indicateurs et des différentes mesures qui ont déjà été prises pour corriger la situation (notes de service, etc.) a également été produite. Une liste de recommandations a été soumise au Directeur général afin de modifier ou publier de nouvelles notes de service dans le but de changer certaines des mauvaises pratiques identifiées.

FIDJI

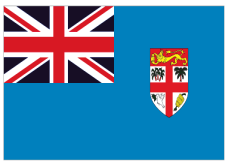

Un atelier sous régional sur l'éthique aura lieu à Fidji du 27-29 juillet 2016. Il examinera les défis auxquels sont confrontés les micros états dans le contexte du renforcement de l'éthique. Cet événement permettra d'échanger des bonnes pratiques et de définir des priorités qui seront inclues dans une feuille de route pour la sous-région.

SALVADOR

L'Administration des douanes du Salvador a fait une demande d'assistance auprès de l'OMD visant à bénéficier d'une mission d'évaluation sur l'éthique en septembre 2016. La mission devrait permettra à l'administration des douanes de définir les priorités en vue de développer sa propre stratégie en matière d'éthique.

Copyright © 2016 World Customs Organization

PNUD

Le PNUD et le Réseau anti-corruption et éthique des pays arabes (AACI) ont sollicité la participation de l'OMD dans le domaine de la cartographie des risques en matière de corruption dans les pays arabes. Une réunion préparatoire virtuelle s'est tenue en avril et l'OMD a participé à un atelier régional organisé à Tunis du 1-3 juin 2016. La réunion a consisté en une séance plénière et diverses tables rondes. Une table ronde était consacrée à la douane ; l'OMD, des fonctionnaires des douanes de la région et des agences de lutte contre la corruption y ont participé en vue de définir l'approche visant à rédiger un guide en matière de cartographie des risques pour les pays de la région ainsi que le contenu potentiel des modules de formation pour la mise en œuvre de ce guide. L'idée était d'identifier les priorités dans quelques pays pilotes de la région pour renforcer l'éthique dans différents secteurs.

OCDE

L'OMD a participé au Forum sur l'éthique de l'OCDE à Paris du 19-20 April 2016. Elle était représentée entre autres par le Secrétaire général adjoint qui a participé à la séance plénière. Il a souligné l'importance du renforcement des capacités et d'une gestion saine des ressources humaines et a invité les participants à envisager une approche globale au niveau de l'ensemble du gouvernement. Les participants ont fait appel à plus de transparence, notamment de la part des services de l'Etat, ainsi qu'à une simplification accrue des procédures douanière. L'éducation des citoyens et des contribuables a également été mentionnée comme une nécessité et les gouvernements ont été invités à être plus proactifs s'agissant de l'éducation en matière de lois fiscales et douanières afin d'éviter les erreurs qui pourraient conduire à des comportements corrompus.

L'OMD a également été représentée par le Secrétaire général à une autre réunion de l'OCDE sur l'éthique qui s'est tenue du 9-10 juin 2016 à Londres au cours de laquelle le document stratégique du G20 sur la prévention et la lutte contre la corruption en douane ainsi qu'une compilation des réponses fournies par les administrations des douanes du G20 au questionnaire du G20 ont fait l'objet d'échanges de vues. Le Secrétaire général a parlé des efforts de l'OMD s'agissant d'aider les Membres à identifier les risques de corruption et les mesures visant à améliorer l'éthique, en ligne avec la Déclaration d'Arusha révisée. Il a expliqué également que la libéralisation des échanges nécessitait un cadre politique, notamment pour éviter des tarifs douaniers élevés et l'abus d'exemptions. Il a indiqué que des procédures simplifiées étaient nécessaires pour faciliter les échanges grâce à l'utilisation de technologies et qu'il convenait d'investir dans la gestion des ressources humaines en assurant des plans de carrière professionnelle avec des conditions de travail acceptables. Le Secrétaire général de l'OMD a appelé le G20 à soutenir politiquement la réforme douanière afin que la douane devienne une référence positive en matière de lutte contre la corruption, à la fois pour le secteur privé et pour le secteur public.

Veuillez contacter le Secrétariat de l'OMD pour tout complément d'informations sur ces activités en matière d'éthique.

Contact

integrity@
wcoomd.org

Copyright © 2016 World Customs Organization